

INFOS TRJ2 – PONT-AUDEMER - 27

Benjamins – Cadets : samedi 15 novembre

Poussins – Minimes : dimanche 16 novembre

- 1) Le 2ème Trophée Régional aura lieu le **samedi 15 novembre** pour les Benjamins et Cadets et **dimanche 16 novembre** pour les Poussins et Minimes au Complexe **Alexis Vastine (Avenue des Sports)**
 - 2) **Les inscriptions sont ouvertes à partir du 8 septembre et seront fermées le 6 novembre à 23h55.**
 - 3) Les Juges-Arbitres désignés par la CLOT de Normandie sont Steven Honoré et Alexandre Gogé
 - 4) Le Geo sera Marc Debon (pour le tirage des tableaux) assisté de Fabrice Aubry et Lily-Rose Lozé (le jour de la compétition)
 - 5) Le numéro du tournoi délivré par POONA est le 2502006.
 - 6) Les joueurs de toutes les ligues peuvent s'inscrire. Les joueurs retenus sont définis par le règlement TRJ.
 - 7) Tous les tableaux se joueront en Poules. Puis en élimination directe en Simples si cela est nécessaire.
 - 8) Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points en auto-arbitrage.
 - 9) Tableaux : **Benjamins Minimes et Cadets : SH – SD et MX** /// Poussins : SH – SD - Doubles Intergenres
Un tableau : 8€ Deux tableaux : 10€
 - 10) Les matchs se jouent en auto-arbitrage.
 - 11) Les volants sont fournis à égalité par les joueurs ; en cas de litige, les volants du club accueillant (en vente dans la salle) seront utilisés.
 - 12) Le temps d'échauffement est limité à 3min à partir de l'appel du match. Le temps minimum de repos entre deux matchs est de 20 minutes
 - 13) Les Clubs peuvent inscrire tous les joueurs qu'ils souhaitent. Ils devront être licenciés à la date d'inscription. Seuls les meilleurs joueurs seront retenus ; 2 seront sélectionnés par l'Equipe Technique Régionale, si cela s'avère nécessaire. (Article 2.2)
 - 14) Les joueurs dont la présence est vivement souhaitée doivent s'inscrire en priorité sur le TRJ ; **toute exemption doit être demandée auprès de Yann Boulet, Arnaud Hingant et Marc Debon.**
 - 15) Pour les joueurs inscrits avec X en Doubles, les paires seront constituées selon l'article 2.2 du règlement TRJ.
 - 16) L'organisateur se réserve le droit de fusionner les tableaux ou de les modifier.
 - 17) Les inscriptions devront se faire directement sur Badnet. Pensez à créer votre compte Badnet, dès maintenant si vous ne l'avez toujours pas fait.
- Les inscriptions se feront à l'adresse suivante : <https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=33005>

18) Dates limites :

- 06/11/2025** : Fermeture des inscriptions sur Badnet à 23h55
07/11/2025 : Diffusion des joueurs retenus pour la compétition sur Badnet
07/11/2025 : Tirage des tableaux
09/11/2025 : Diffusion des convocations sur Badnet et le site de la Ligue

- 19) Si vous avez des demandes particulières, vous pouvez contacter ces deux personnes :
Commission Jeunes : debon.marc@wanadoo.fr ou au 06 89 56 54 97
Responsable ETR : boulet.normandiebad@gmail.com ou au 07 88 69 84 01

- 20) Attention : les finalistes en Simples et les vainqueurs en Doubles recevront une médaille.

Le TRJ3 aura lieu à Saint-Pierre en Auge (14) le dimanche 21 décembre.